

# Débat extraordinaire sur la politique migratoire dans l'intérêt de la Suisse

Berne, le 17 juin 2011

## Communiqué

### Débat extraordinaire sur la politique migratoire dans l'intérêt de la Suisse

#### Le chaos découlant de l'asile et du regroupement familial menace la libre circulation des personnes

---

**La conseillère nationale PLR Doris Fiala a présenté aujourd'hui les résultats d'une table ronde sur les différents scénarios de la politique migratoire en 2030. Ces scénarios révèlent qu'une politique isolationniste aurait des conséquences graves sur la stabilité des assurances sociales, la création de nouveaux emplois hautement qualifiés et la prospérité de notre pays. En effet, il n'est possible de réduire drastiquement le flux migratoire que par la mise en œuvre de moyens radicaux, tels que la résiliation des accords de libre circulation. Cette mesure représenterait une grosse perte au niveau des emplois et de la prospérité. Parallèlement, un chaos de l'asile sévit déjà en raison d'erreurs commises l'année dernière au sein du département fédéral de la justice et de la police. De ce fait, le PLR demande qu'un débat extraordinaire sur la politique migratoire soit lancé lors de la session d'automne. Enfin, la nouvelle loi sur la politique d'asile et d'immigration votée par le peuple en 2006 doit impérativement être mise en œuvre. Concrètement, cela signifie que la migration de personnes non-qualifiées en provenance des Etats-tiers doit être diminuée de manière conséquente afin d'assurer la libre circulation des personnes et la voie bilatérale.**

Le *PLR. Les Libéraux-Radicaux* se place comme défenseur de la nouvelle politique de migration, ouverte aux citoyens européens bien qualifiés et intégrés. En revanche, il promeut une politique restrictive à l'égard des migrants non-qualifiés en provenance des Etats-tiers et particulièrement en matière de regroupement familial et d'asile. Dans ce cadre, le parti a adopté un catalogue de mesures lors de son assemblée des délégués de Zurich en février 2011.

Depuis, la situation s'est toutefois encore aggravée. Le DFJP ne détient pas les capacités organisationnelles permettant d'absorber le flot grossissant de réfugiés en provenance d'Afrique du Nord et repousse continuellement le moment où il devra prendre des mesures concrètes en la matière. De son côté, le Conseil fédéral n'a toujours pas réussi à obtenir de l'Italie qu'elle mette en application les accords de Schengen-Dublin. Enfin, les demandes du PLR concernant l'afflux de migrants non-qualifiés d'Etats tiers, en large partie issu d'un regroupement familial non maîtrisé, ont toutes été ignorées.

Il est pourtant primordial de faire preuve de clairvoyance et de déployer les moyens nécessaires à l'application de la nouvelle loi sur l'asile et les étrangers. Si les autorités ne prennent pas leurs responsabilités, cette loi votée par le peuple en 2006 restera inappliquée et le chaos sévissant au niveau de la politique d'asile va perdurer. Cette inconsistance pourrait donner libre-champ aux attaques aberrantes de l'UDC contre la libre-circulation et les bilatérales et donc menacer directement le marché de l'emploi et la qualité de vie en Suisse. La menace d'un retour à la politique migratoire contre-productive des années 1990 est bien présente. Rappelons que cette dernière a imposé à la Suisse une immigration peu qualifiée et mal intégrée et a fait peser sur son efficacité le fardeau bureaucratique du statut de saisonnier et du système de quota pour les employés étrangers.

Pour cette raison, le PLR a récolté le nombre de signatures nécessaire pour que soit tenue lors de la session d'automne un débat extraordinaire sur la politique de migration. Le Conseil fédéral pourra se saisir de cette session pour présenter les mesures qu'il souhaite déployer pour faire respecter la volonté des citoyens en matière d'immigration et d'asile. Corolairement, il pourra ainsi montrer comment il soutiendra la libre-circulation et la voie bilatérale. Le PLR s'engage pour les

# Débat extraordinaire sur la politique migratoire dans l'intérêt de la Suisse

bilatérales, la voie du succès - **par amour de la Suisse.**

Papier de position du PLR „Immigration sous contrôle dans l'intérêt de la Suisse“, février 2011:

<http://www.fdp.ch/themen/positionspapiere/21-integrationspolitik/477-leinwanderung-gezielt-steuern-zum-nutzen-der-schweiz-12022011.html>

---

## Contacts:

› Conseiller national Fulvio Pelli, président du parti, 079 230 02 03

› Conseillère nationale Martine Brunchwitz Graf, vice-présidente du groupe, 079 507 38 00

› Conseillère nationale Doris Fiala, 079 611 84 17

› Noé Blancpain, chef de la communication, 078 748 61 63

› Philippe Miauton, porte-parole, 079 277 68 41